

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 mars 2026 à 19h30

Compte rendu

Présents :	Philippe VALDEYRON ; Anne-Marie MAILHE ; Bastien GIACOBBI ; Jean-Pierre ROMIER ; Yves MALRIC ; Serge ARNAL ; Angèle BOUSQUET ; Magalie COMBY ; Julie CRISTOL épouse FRAISSE
Absents :	François COMBY
Excusés :	
Secrétaire de Séance :	Jean-Pierre ROMIER

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 03 décembre 2025.

Voté à l'unanimité : 9 voix pour

- DM budget M47 eau et assainissement : Redevance eau potable, prendre 110 € sur le chapitre 11 à l'article 618 « Divers » et les mettre sur le chapitre 14 à l'article 701269.

Voté à l'unanimité : 6 voix pour

- 1) Création d'un CDD, emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité d'adjoint technique contractuel en catégorie C, sur un temps non complet de 17h par semaine pour une durée de 9 mois, du 08 mars 2026 au 07 décembre 2026 à l'indice brut 368.

Voté à l'unanimité : 9 voix pour

- 2) Indemnité de fonction des élus : Depuis le 24 décembre 2025, l'indice est passé de 9.9 à 10.99 pour les adjoints et de 25.5 à 28.1 pour les Maires.

Voté à l'unanimité : 9 voix pour

- 3) Adoption du RPQS de l'eau.

Voté à l'unanimité : 9 voix pour

- 4) Adoption du RPQS de l'assainissement.

Voté à l'unanimité : 9 voix pour

Questions diverses : Toutes les questions diverses ont été abordées.

Fin de la réunion 20 h 15